

COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods
25580 LES PREMIERS SAPINS

PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS le 9 avril 2024 à 20 h 00 Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2024, le 9 avril à 20 h 00, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 18 mars 2024 par Pierre-François BERNARD, Président du CCAS, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Membres présents : AMIC Laetitia, GIRARD Annick, GIRARDET Didier, LECHINE Annette, NICOD Isabelle, ODIN Jean-Luc, REPECAUD Catherine, SIRON Alexandra,

Membres absents excusés : BERNARD Pierre-François, GIRET Emmanuelle, SIMONIN Reine

Membres absentes non excusées : DEBRUILLE Catherine, SANCEY Florence

Ordre du jour :

- Validation du compte administratif et affectation des résultats 2023 du budget du CCAS
- Vote du budget 2024 du CCAS
- Présentation du recueil « récits de vie »
- Retour sur la journée du 13 février "rencontre personnes âgées enfants des écoles"
- Information sur le site internet et le point relais de Valdahon destiné aux personnes âgées
- Information sur la "plateforme de répit des aidants "
- Information sur la possibilité de mettre en place des ateliers de prévention gratuits à destination des seniors
- Communication sur la liste des personnes âgées mise à jour par Alexandra SIRON
- Questions diverses

Madame Isabelle NICOD est nommée secrétaire pour ce Conseil d'Administration.

1. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 11 janvier 2024

Le compte rendu du conseil d'administration du 11 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation des comptes de gestion 2023, vote des comptes administratifs 2023, validation de la concordance des comptes administratifs et des comptes de gestion, et affectation des résultats 2023 du budget principal du CCAS

A/ Approbation du compte de gestion 2023 du budget principal du CCAS

Madame Isabelle NICOD expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice.

Madame Isabelle NICOD certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'examen du Conseil d'Administration en même temps que les comptes administratifs 2023 du CCAS.

Le Conseil d'Administration vote le compte de gestion 2023 du CCAS, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

B/ Vote du compte administratif 2023 du budget du CCAS

Madame Annick GIRARD s'étant retirée, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Madame Isabelle NICOD, vote les comptes administratifs de l'exercice 2023 du CCAS et arrête ainsi les comptes :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	5 273.53	5 551.99	0.00	0.00

C/ Concordance des résultats 2023 du budget principal et des budgets annexes

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la concordance des résultats entre les comptes de gestion 2023 du service de gestion comptable de Valdahon et les comptes administratifs 2023 de la commune pour le budget du CCAS.

D/ Affectation des résultats 2023 du budget du CCAS

Madame Isabelle NICOD fait lecture de l'affectation des résultats comme suit :

Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2023	1.34
Affectation du résultat d'exploitation au besoin de la section d'investissement	0.00
Report 2023 en exploitation	1.34

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, la concordance des résultats entre les comptes de gestion de la trésorerie de Valdahon et les comptes administratifs de la commune pour le budget principal du CCAS et donne quitus de sa gestion à l'inspecteur des finances publiques de la trésorerie de Valdahon.

E/ Vote du budget 2024 du CCAS

Madame Valérie VECLAIN présente le projet de budget principal 2024 du CCAS comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	8 000.00	8 001.34	0.00	0.00

Madame Annick GIRARD propose au Conseil d'Administration de voter le budget principal du CCAS pour 2024 comme présenté ci-dessus.

↳ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide ce budget à l'unanimité.

3. Présentation du recueil « récits de vie »

Le recueil est quasiment terminé (quelques points restent à finaliser). Un travail de concertation a été mené avec M. GUILLAME et C. LEFEBVRE. Il s'avère que le travail de mise en page a été plus conséquent que prévu, ce qui majore le devis qui passe de 900 euros à 1 000 euros (validé par le CCAS).

Par ailleurs, 3 devis ont été demandés pour l'édition du recueil (pour 300 exemplaires : les montants varient de 2 598 euros à 2 972 euros). Le CCAS décide de confier l'édition au moins cher qui correspond de plus à l'éditeur avec lequel M. GUILLAME a l'habitude de travailler (local La Cluse et Mijoux) valide donc la somme de 2 598 euros TTC.

Après échanges entre les participants sur le prix de vente de ce livret, il est décidé de le mettre en vente à 10 euros. Reste à définir les modalités de vente, de l'encaissement d'argent avec la commune. La publicité sera faite sur l'Echo des Premiers Sapins, au musée de Chasnans et lors de manifestations locales. Une date de remise des livres aux participants aura lieu le 22 juin 2024 à 10 h en Mairie.

4. Retour sur la journée du 13 février « rencontre personnes âgées enfants des écoles »

Lors du Conseil d'Administration de janvier 2024, il avait été décidé que : *Cette année, la nuit de la lecture mobilise quelques personnes du CCAS présentes pour accueillir les personnes âgées à 16 h et participer à la lecture de textes par les enfants de l'école elles pourront aller chercher et raccompagner les personnes si besoin.*

Il est décidé majoritairement de ne pas donner suite à l'organisation de la rencontre de février, mais de renouveler cette action l'année prochaine avec la présentation éventuelle d'un kamishibai comme support de rencontre.

Cette décision bien que prise en Conseil d'Administration n'a pas été retransmise aux personnes âgées prévenues lors de la distribution du colis.

Le 13 février 2024, jour de mardi gras, un groupe de 19 personnes âgées s'est présenté pour la rencontre attendue avec les enfants et les enseignants. Grâce à la réactivité des enseignants, des salariés de la commune et de Laetitia AMIC, cette rencontre a pu avoir lieu (sans préparation) à la grande satisfaction de tous.

5. Information sur le site internet et le point relais de Valdahon destiné aux personnes âgées Information sur la « plateforme de répit des aidants »

C'est peut-être vous...

Vous êtes aidant d'une personne porteuse d'un handicap ou d'une maladie d'origine neurologique

Vous rencontrez des difficultés dans l'accompagnement de votre proche

Vous êtes un professionnel ou un proche en recherche de relais

Nous contacter

03 81 38 65 00

Au sein de l'espace seniors
2 Faubourg Saint-Étienne
25300 PONTARLIER

coordinatrice.pfr@chi-hc.fr

Rendez-vous sur :
<https://www.soutenirlesaidants.fr/>
Puis sélectionner "Ville de Pontarlier"

La plateforme de répit intervient sur le secteur du Haut-Doubs, Pays Horloger, Pierrefontaine-

Page 1 / 2

Cette information est diffusée dans l'Echo des Premiers Sapins de mars 2024.

Suite à l'information donnée par Annick GIRARD sur les repas servis par un restaurant du village, la question des repas servis aux personnes âgées est de nouveau abordée mais ne donne pas lieu à un investissement particulier du CCAS

6. Information sur la possibilité de mettre en place des ateliers de prévention gratuits à destination des seniors

Cette information a été diffusée sur le livret d'information de la CCPHD, donc n'a pas besoin d'être relayée en local.

7. Communication sur la liste des personnes âgées mise à jour par Alexandra SIRON

Afin de connaître au plus près le nombre de colis à commander pour les personnes âgées de plus de 85 ans, la liste des personnes a été actualisée par Alexandra :

- Hautepierre-le-Chatelet :	10 personnes
- Athose :	2 personnes
- Chasnans :	6 personnes
- Rantechaux :	5 personnes
- Nods :	29 personnes
- Vanclans :	18 personnes

Soit un total de **71 personnes** à mettre en lien avec les listes établies par le secrétariat de Mairie en juin 2024 pour une commande ajustée.

8. Questions diverses

- Jean-Luc ODIN informe les membres du CCAS d'un service proposé par l'UDAF : un point « conseil » pour aider les familles à gérer leur budget.
- Annette LÉCHINE demande ou en est la demande de « premiers secours » faite lors du dernier Conseil d'Administration. Celle-ci sera révoquée lors d'un prochain bureau d'élus pour une diffusion dans l'Echo des Premiers Sapins. Pour rappel : une proposition de formation aux premiers secours a été faite par Groupama Session de sensibilisation aux gestes qui sauvent de 2 h gratuites et ouvertes à tous (à partir de 10 ans, assuré ou non Groupama). Au programme : « Protéger, Alerter, Secourir », PLS, massage cardiaque, défibrillateur. Possibilité d'organiser une session à la demande pour un groupe constitué de 15 personnes (entreprise, association, famille, amis, ...).

La prochaine réunion est fixée au lundi 10 juin 2024 à 20 h 00.

La séance est levée à 22 h 00.

Le Président,
Pierre-François BERNARD

